

05580

Monsieur le Président,

A l'issue de la réunion interministérielle du 15 décembre dernier, j'ai annoncé mon intention de saisir le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie dans le cadre du débat national sur la dépendance.

Il m'apparaît en effet particulièrement important que soient analysés et discutés les points de recoupement, et donc les articulations à trouver, entre la prise en charge de la dépendance et l'assurance maladie.

Votre Haut conseil a d'ores et déjà contribué, dans son avis d'avril 2010 intitulé Vieillesse, longévité et assurance maladie, à éclairer la question de l'impact du vieillissement sur les dépenses de santé. Faisant apparaître que la cause première des dépenses élevées constatées au grand âge était la maladie et non la vieillesse, vos travaux montraient que la prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes très âgées était un révélateur des dysfonctionnements de notre système de santé et que de nombreux surcoûts pouvaient s'expliquer par une insuffisante coordination des différentes interventions.

Vous aviez alors indiqué, et vous avez réaffirmé dans votre rapport annuel pour 2010, qu'il était crucial de prendre en compte, non seulement la très forte interaction entre les prestations sanitaires et médico-sociales, mais aussi l'articulation avec les aides de nature sociale, et notamment l'accompagnement et la compensation de la dépendance des personnes âgées.

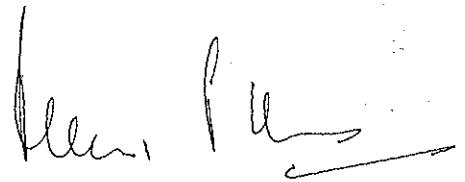
Cette approche globale me paraît particulièrement nécessaire, dans un contexte où la situation des finances publiques nous impose une vision d'ensemble de l'efficience de nos dépenses collectives. C'est bien la réponse globale aux besoins des personnes âgées dépendantes que nous devons améliorer, en sachant définir la manière dont chacun de nos grands systèmes de solidarité peut y apporter le plus juste concours, qu'il s'agisse des soins d'une part, et de la compensation de la dépendance, d'autre part.

Monsieur Denis PIVETEAU
Président du Haut Conseil pour l'Avenir
de l'Assurance Maladie
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article 72 de la loi du 19 décembre 2005 de financement de la sécurité sociale pour 2006, je saisis votre Haut conseil afin que, dans le prolongement de ses travaux, il analyse les liens entre les différents dispositifs d'intervention en faveur des personnes âgées dépendantes (assurance maladie, collectivités locales, Etat) et qu'il propose une articulation entre la prise en charge des soins et celle de la dépendance, en recherchant les voies d'une plus grande cohérence de ces politiques et d'une meilleure prévention de la survenue de ces situations de dépendance.

Afin de concourir utilement à la concertation nationale que j'engage, il conviendrait que les travaux du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie soient disponibles avant la fin de ce semestre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal flourish extending to the right.

François FILLON